

Le 24 novembre 2006

Monsieur Pierre Béland  
Président de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Marie-Josée Nadeau  
Vice-présidente exécutive – Affaires  
corporatives et secrétaire générale

Hydro-Québec  
75, boulevard René-Lévesque ouest,  
20<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Réserves de biodiversité dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord**

---

Monsieur le Président,

Nous donnons suite à votre lettre du 2 novembre 2006 dans laquelle vous souhaitez connaître la position formulée par Hydro-Québec eu égard à la délimitation de la *réserve de biodiversité projetée du Massif des lacs Belmont et Magpie*.

Dans un premier temps, Hydro-Québec a réalisé une brève analyse en janvier 2002 des aires candidates de la province E. Nous avons alors mentionné que l'aire portant le numéro E.3, d'une superficie de 1575 km<sup>2</sup>, avait un impact sur le potentiel de développement hydroélectrique de cette rivière; cependant nous avons jugé cette réserve de biodiversité acceptable. Toutefois, suite aux audiences publiques relatives au projet d'Hydroméga Services inc., le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) nous demandait de leur formuler des commentaires sur l'agrandissement de 300 km<sup>2</sup>. Hydro-Québec, en date du 11 novembre 2005 a formulé la réponse suivante :

*«Hydro-Québec confirme qu'elle s'oppose à l'agrandissement de la réserve de biodiversité projetée de la rivière Magpie actuelle jusqu'à la 3<sup>e</sup> chute compte tenu du potentiel de développement hydroélectrique intéressant à court et moyen terme dans cette partie de la rivière...».*

Depuis cette date, en mai 2006, le gouvernement du Québec a rendu publique la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 intitulée *L'énergie pour construire le Québec de demain*. Cette stratégie formule les grandes orientations du gouvernement en matière d'énergie dont celles concernant l'accélération du développement du patrimoine hydroélectrique. Le gouvernement vise le lancement de 4 500 MW de grands projets hydroélectriques nouveaux.

Hydro-Québec a donc entrepris une mise à jour du potentiel hydroélectrique des rivières du Québec afin d'identifier les projets les plus intéressants. Ce travail est toujours en cours et le résultat n'est donc pas disponible.

En ce qui concerne les liens électriques requis pour transporter l'énergie qui sera produite par le complexe hydroélectrique de la Romaine, le scénario à l'étude prévoit deux raccordements, l'un reliant la partie sud de l'aménagement hydroélectrique au poste *Arnaud*, près de Sept-Îles, et l'autre reliant la partie nord de cet aménagement au poste *des Montagnais*, situé près du tracé Québec-Labrador au Nord-est de la *réserve de biodiversité projetée du lac Bright-Sand*. Les informations relatives à ces raccordements sont disponibles à l'adresse Internet mentionnée dans le document support aux audiences : <http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/reseau/pdf/romaine.pdf>.

Le corridor actuellement à l'étude pour le raccordement de la partie nord est situé dans la *réserve de biodiversité projetée du Massif-des-lacs-Belmont-et-Magpie*, au nord du lac Magpie. Certaines activités y seront réalisées au cours des prochaines années pour déterminer le tracé de ligne optimal. Subséquemment, si Hydro-Québec obtient les autorisations gouvernementales requises par la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les travaux de déboisement, de construction et de remise en état du milieu pour la nouvelle ligne et les équipements annexes seront effectués dans ce corridor. À la fin de ces travaux, le MDDEP recommanderait au gouvernement la *révision des limites définitives de l'aire protégée* pour en soustraire l'emprise de cette future ligne de transport d'énergie ainsi que les chemins de circulation hors emprise requis pour le contournement d'obstacles.

En terminant, le 5 septembre 2006 nous avons rencontré les représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du MDDEP afin de leur présenter plusieurs des éléments mentionnés dans la présente lettre.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Madame Maria Vaccaro, chef – Affaires gouvernementales et collectivités au numéro 514 289-2211 poste 4976.

En espérant que ces informations sauront vous être utiles, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

La vice-présidente exécutive – Affaires corporatives  
et secrétaire générale,



Marie-José Nadeau

c.c.: Thierry Vandal